Année académique 2018 - 2019 Catégorie Technique

Bachelier en sciences industrielles

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be
HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI
Tél : +32 (0) 71 41 94 40 Fax : +32 (0) 71 48 92 29 Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE SI305 Gestion sociale économique et financière			
Code	TESI3B05	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Christine DHAEYER** (christine.dhaeyer@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement fait partie des UE de la formation interdisciplinaire du bloc 3 de Bachelier en sciences industrielles. Elle est constituée d'une seule activité d'apprentissage : Gestion.

Dans l'exercice de sa profession, le diplômé doit être capable de participer activement aux réunions où sont abordés différentes questions relatives à la finance et à la gestion. Il doit également être capable de prendre en charge la direction de projets : de la faisabilité à la mise en fonctionnement, en passant par l'élaboration d'un budget, l'étude de rentabilité, le calcul du prix de revient d'un produit ou d'un service, l'élaboration ou le suivi de la comptabilité de son entreprise, l'appel aux fournisseurs, la rédaction de procédures sans négliger les aspects qualité, risque, ...

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**
- 2.1 Organiser son travail personnel de manière à respecter les échéances fixées pour les tâches à réaliser
- 2.4 Mobiliser et actualiser ses connaissances et compétences

Compétence 3 **Analyser une situation en suivant une méthode scientifique**
- 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes

Compétence 4 **Concevoir ou améliorer un système technique**
- 4.4 Gérer lesressources techniques dans un cadre budgétaire fixé

Compétence 5 **Utiliser des procédures, des outils spécifiques aux sciences et techniques**
- 5.2 Effectuer des contrôles, des mesures, des réglages.

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue des activités d'apprentissage, l'étudiant doit être capable de :
– réaliser les opérations d'écritures comptables ;
– établir une balance ;
– établir un bilan ;
– établir un compte de résultat ;
– établir un tableau d'amortissement ;
– calculer les charges directes, indirectes, fixes et variables ;
– calculer le seuil de rentabilité ;

– déterminer le prix de revient d’un produit, d’un équipement, d’un service ;

– établir un budget, ...

Lors de l’évaluation écrite, l’étudiant(e) sera capable de calculer, établir, présenter et justifier les éléments de sa réponse.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TESI3B05A Gestion 36 h / 2 C

Contenu

A travers l’ensemble des activités d’apprentissage, les concepts et théories suivantes seront abordés :

a. *Comptabilité analytique d'exploitation* : calcul prix de revient d'un produit, centres d'analyse et unités d'œuvre, charges directes et indirectes, charges fixes et variables, coûts marginaux, gestion des stocks, gestion par flux tirés et flux tendus, seuil de rentabilité. Budget.

b. *Comptabilité générale :* Mécanisme de base : comptes, balance, bilan, résultats, journal.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, exercices, formation partielle en ligne sur Connected

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices complémentaires disponibles sur ConnectED

Ouvrages de référence

Joseph Antoine, Catherine Dendauw, Rose-Marie Dehan-Maroye, Traité de comptabilisation, 3ème édition, 2011, De Boeck
Joseph Antoine, Lexique thématique de la comptabilité, Dictionnaire spécialisé explicatif, 8ème édition, 2008, De Boeck
Joseph Antoine, Rose-Marie Dehan-Maroye, Comptabilité, Méthode d’apprentissage avec tests et corrigés, 7ème édition, 2007, De Boeck
Yves De Rongé, Comptabilité de gestion, 2ème édition, 2010, De Boeck
A. Faure, La comptabilité c’est simple !, 2010, Editeur Chiron

Supports

Syllabus, cours en ligne et exercices (disponible sur ConnectED), livres à la bibliothèque, presse générale et économique.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pour l’examen: seul une calculatrice non programmable sera admise,

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Si la note de l'UE est inférieure à 10/20, l' enseignante peut ne pas valider l’UE. Dans ce cas, la note attribuée à l'UE sera NV (non validée).

Si l’étudiant demande une note de présence lors d’une évaluation ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou PP sera alors attribuée à l’UE.

En cas d’absences répétées et injustifiées à une activité obligatoire, les sanctions administratives prévues dans le REE seront appliquées.

D’autres modalités d’évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l’UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l’étudiant pour accord.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).